

SNUipp-FSU 67 0, rue de Lausanne

10, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

Tel: 03 90 22 13 15 courriel: snu67@snuipp.fr Site internet: http://67.snuipp.fr/ Page Facebook: http://www.facebook.com/snuipp67 Page Twitter: http://twitter.com/snuipp67



Compte rendu du Groupe de Travail du 12 juin 2014

M. Ladaique ; IEN adjoint à l'IA a présidé le GT.

Ordre du jour :

- situations particulières (sociales, médicales)
- participations exceptionnelles
- maintiens
- affectations à temps partiel

Les organisations syndicales ont signalé des incohérences dans les documents de travail. Erreurs dans des barèmes, collègues qui figuraient dans la liste des « maintenus » alors qu'ils n'y avaient pas droit. Collègues qui pouvaient obtenir un maintien et qui n'apparaissaient pas !

Les circonscriptions ne connaissent pas toujours les règles et soumettent des propositions irrecevables. Elles ont retardé les travaux de ce GT qui s'est terminé à 18h30.

L'IENa a rappelé les règles qui régissent les maintiens.

Pour un temps plein :Il faut pouvoir au moins obtenir par le biais du maintien un 0,50 ou 2X0,25 dans la <u>MEME</u> école. Pour un temps partiel :Il faut pouvoir au moins obtenir par le biais du maintien un 0,50 ou 1X0,25 dans la <u>MEME</u> école.

Tous les PE qui ont fait des demandes de maintien sur des quotités de 4X0,25 dans des écoles différentes ont vu leurs demandes écartées.

De même les actuels S1 ne pouvaient pas demander leur maintien. Seuls les T1 sur des postes dans les circonscriptions des Vosges du Nord, Wissembourg ou ZEP ont été maintenus.

Directions vacantes

Des collègues ont répondu à l'appel à candidatures pour les directions vacantes.

Seules les directions de l'école maternelle Scheppler à Strasbourg, l'école de Dambach, l'école maternelle du Ried à Hoenheim n'ont suscité aucune candidature.

Ces postes seront donc « réinjectés » dans la seconde phase informatisée sous forme de poste d'adjoints.

A 18h30 le GT n'avaient pas encore commencé à traiter les temps partiels. L'IENa a décidé de lever les travaux. L'administration fera des propositions d'affectations dans l'intérêt des collègues de même que les organisations syndicales. Nous devrions avoir une liste d'affectations « stabilisée » en début de semaine prochaine.

Nos adhérents concernés par les travaux de ce GT ont été informés. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir plus !

Prochaine échéance paritaire....la seconde phase informatisée et la CAPD du 26 juin ;

A suivre...